



Une réforme du ferroviaire qui va coûter cher aux usagers !

Prix réel du transport :

Concernant le coût réel du transport (exploitation et infrastructures), vous payez entre 25 et 35% pour les Transilien du fait de la subvention de la région IDF.

Les préconisations du rapport Duron sont d'augmenter la part restant à charge de l'utilisateur (environ +50%).

Tarifications :

Fruit de la réforme de 2014, un décret d'application du 19 mars 2016 a accordé aux Régions le pouvoir de fixer leurs conditions tarifaires sur les billets TER.

La CGT Revendique :

Pour la CGT, la tarification doit respecter les principes fondamentaux d'égalité de traitement, de solidarité. A ce titre, les tarifs qui se développent dans toutes les Régions doivent être harmonisés à l'ensemble du territoire, afin de permettre à tous les usagers d'en bénéficier.

PASS NAVIGO :

Actuellement en Ile de France, le Pass Navigo est au tarif unique.

De plus, celui-ci n'est pris en charge qu'à hauteur de 50% par l'employeur, alors que ce sont les entreprises les principales bénéficiaires de l'acheminement des salariés.

Or la réforme qui se profile pourrait mettre un terme à cette uniformisation : « une contribution accrue des usagers semble inévitable. » (Cf. : Rapport SPINETTA page 32)

La CGT Revendique que :

Les frais de transport domicile/travail pris en charge intégralement par l'employeur sur l'ensemble du territoire.

Tarifications sociales (familles nombreuses, congés annuels, privés d'emploi, ...)

A ce jour, l'Etat joue un rôle prépondérant dans la tarification à travers un encadrement des tarifs TGV et l'obligation faite à la SNCF de pratiquer certaines tarifications sociales.

Le rapport Spinetta stipule de mettre un terme à ces régulations administratives.

La CGT Revendique que :

La popularisation et le développement des tarifs sociaux, accessibles dans toutes les gares.

Les USAGERS et les CHEMINOTS doivent être solidaires et acteurs pour l'avenir du Service Public Ferroviaire SNCF.